

JARDINS URBAINS, ENVIRONNEMENT & SANTÉ

LE COMPOSTAGE



Quels sont les enjeux environnementaux et sanitaires liés à la revalorisation des déchets par compostage ?
Quelles sont les principes à respecter ?

ENJEUX SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX

Le compostage est une des techniques les plus simples qui soit pour revaloriser des déchets, et reste pourtant encore mal maîtrisée pour nombre d'entre nous. Le procédé consiste en une fermentation en présence d'oxygène, et permet de décomposer en l'espace de quelques mois des déchets organiques ou « fermentescibles » en un matériau homogène stable à très grand intérêt agronomique, le compost. L'immense intérêt du compostage est de pouvoir se pratiquer en filière courte sur le site même de production des déchets, et donc de supprimer toutes les nuisances liées au transport (énergie, pollutions) et à la revalorisation industrielle qui s'en suit (par incinération ou enfouissement).

Bien réalisé, le compostage est un excellent moyen d'assainissement des déchets verts : il détruit les graines indésirables et un grand nombre de pathogènes grâce à la montée en température.

Le compostage fournit enfin un excellent amendement pour le sol des potagers, il le nourrit et améliore sa structure, et c'est donc la solution privilégiée pour la revalorisation des déchets de jardins, mais aussi de nombreux déchets végétaux de cuisine.

Pour autant, un compost mal conduit peut également générer des pollutions (jus concentrés en matière organique, dégagements de méthane, odeurs nauséabondes) et aboutir à un produit inutilisable qui peut en outre favoriser la prolifération d'insectes et de nuisibles. Il est donc primordial de respecter quelques règles simples.

RÉGLEMENTATION ET RECOMMANDATIONS

Le compostage à l'échelle d'un jardin n'est pas réglementé en tant que tel, seules les grosses installations de compostage font l'objet d'une réglementation spécifique.



La structure grumelleuse du compost



Bacs de compost collectif

En partenariat avec :



Toutefois des recommandations sont à suivre :

AVANT DE COMMENCER

- Dans le règlement du jardin, préciser qui est autorisé à apporter ses déchets (jardiniers, habitants ?)
- S'informer, se former et s'entendre sur les déchets pouvant être compostés
- Bien choisir l'emplacement du composteur pour éviter toute nuisance de voisinage et assurer une bonne intégration dans l'environnement
- Bien dimensionner le composteur par rapport aux besoins du jardin (environ 1l / m² de jardin) et/ou à la possibilité des jardiniers à gérer les volumes (retournements et prélèvements)
- Etre vigilant à la qualité des matériaux utilisés pour fabriquer le composteur (uniquement des matériaux inertes) pour éviter tout transfert de polluant (*cf. fiche les matériaux à éviter*)

QUELQUES BONNES PRATIQUES POUR COMPOSTER SAINEMENT

- Pour des raisons sanitaires, ne pas mettre de déchets d'origine animale (déjection notamment) pour ne pas attirer les nuisibles, et éviter les dépôts hors du composteur
- Mettre des gants avant toute manipulation du compost (risque de contact et/ou d'ingestion avec des germes et champignons microscopiques)
- Eviter de retourner le compost à sec (risque d'inhalation de germes et champignons microscopiques)
- Couvrir le composteur (pour éviter le lessivage par des pluies trop violentes et empêcher des graines de venir s'implanter) et bien penser à fermer le couvercle à chaque utilisation
- Eviter de favoriser la prolifération des plantes invasives / toxiques dans le composteur (*cf. fiches Les espèces dangereuses et indésirables*)
- Ne pas apporter trop de compost sur un sol, au risque d'entraîner des pollutions par lessivage de nitrates et excès divers (azote, potasse) qui fragilisent le sol

ZOOM SUR... COMPOST ET FUMIER

Par abus de langage, on parle parfois de compost pour désigner du fumier animal. Le fumier est certes très riche mais il est constitué de matière organique non stabilisée qui est très vite lessivée dans le sol lorsque du fumier est épandu ou pire enfoui, entraînant des pollutions du sol. A l'inverse, un compost est constitué de matière organique stabilisée après une maturation suffisamment longue, son utilisation pour enrichir les sols est donc de très loin préférable.

LES 3 RÈGLES D'OR :

- Aérer
- Assurer un équilibre entre matières sèches (broyat...) et humides (épluchures...)
- Maintenir une humidité suffisante



Bacs de compost collectif

POUR EN SAVOIR PLUS

SITES WEB

- www.grandlyon.com, rubrique « je fais du compost »
- Association Les Compostiers : www.lescompostiers.org

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

- Guide pratique Grand Lyon : [Le compostage des déchets et le jardinage au naturel](#)
- Guide pratique : [Et nous, le compostage c'est pour quand ?](#)
- [Bilan des connaissances et analyses des impacts sanitaires et environnementaux du compostage domestique](#)